

**Anti gaz de schiste.** Un des 150 rassemblements organisés hier à l'échelle mondiale avait lieu à Saint Christol les Alès. L'occasion d'en savoir plus sur le permis du bassin d'Alès

# Partout dans le monde

Il y avait hier environ 150 manifestations de par le monde, dans 19 pays au total. Parmi ces 150 initiatives diverses, deux se tenaient en France dont une à Saint Christol les Alès.

Ce sont entre 3000 et 4000 personnes qui sont passées sur le site du rassemblement, entre 10 heures le matin et 19 heures le soir. Le but essentiel de ce rassemblement des collectifs anti gaz de schiste de tout le sud de la France était de montrer par l'importance de la manifestation l'intérêt que le public attache à cette question et de donner le plus d'informations possible aux visiteurs.

Par ailleurs, durant tout l'après-midi, dans la grande salle de la maison pour tous, des témoignages émanant de pays du monde entier ont été diffusés sur grand écran.

« Dans chaque pays on dit aux gens qu'il n'y a qu'eux qui refusent les gaz de schistes » explique Maxime Combes, membre d'ATTAC et de la coordination nationale des collectifs anti gaz de schiste, un des coordinateurs de cette journée internationale. Pour lui le succès de cette journée va aider à lutter contre la désinformation qui tend à nous faire croire, ici en France par exemple que le refus de l'exploitation des gaz de schiste est une « exception française », comme on a pu le lire récemment. Un moratoire a été décidé dans de nombreux pays (république tchèque, Roumanie, Allemagne, Québec, Pays-bas, Royaume-Unis). L'extraction est interdite dans 150 villes des états Unis, etc. Selon Maxime Combes, le gouvernement français, aujourd'hui, n'est pas à la hauteur des enjeux ni des déclarations de François Hollande. Durant la journée d'hier, plus que les grands discours, de petits débats, des échanges d'informations informels éclosaient ici et là, à

tel ou tel stand. Les explications claires et documentées d'Alain Roubineau, un militant actif comme il se qualifie lui-même, attiraient notamment l'attention. On comprenait mieux pourquoi, malgré les propos de François Hollande, les habitants de la zone dite du bassin d'Alès restent inquiets et vigilants. Zone qui s'étant rappelons-le de Labastide de Viviers (07) à l'Est, à Saint sauveur de Cruzières au Nord Ouest, d'Allègres-Fumades au Nord, à Barjac au Sud-Est.

La seule chose dont le président de la république française dit qu'elle ne se fera pas sous son mandat, c'est l'exploitation par la technique de fracturation. Mais toute autre technique reste possible et la prospection n'est pas arrêtée. En toute logique les camions vibreurs de recherche sismique devraient arriver d'un jour à l'autre donc.

Convoqués par le préfet du Gard (qui ne leur avait pas dit qu'un représentant de Mouvoil – le pétrolier qui veut fait de l'exploration dans la zone du bassin d'Alès – serait présent), les 9 maires des communes concernées ont réaffirmés leur opposition (voir ci dessous). Le préfet a dit qu'il entendait bien les troubles possibles que l'arrivée des camions risquent d'occasionner et qu'il ferait remonter l'information. La société Mouvoil a déclaré que si elle ne pouvait pas explorer la zone elle demanderait des compensations financières. Prochaine étape de l'action des collectifs : jeudi 27 septembre à Privat, rassemblement de soutien aux 4 maires ardéchois convoqués par le préfet, comme ceux du Gard et les 28, 29 et 30 septembre au Vigan, trois jours sur le thème de la transition énergétique, avec un débat sur les gaz de schiste le 29 à 14h30, à l'auditorium du lycée.

ISABELLE JOUVE



Plusieurs milliers de personnes étaient au rendez-vous. (PHOTO ISABELLE JOUVE)

## Ils ont déclaré

### Les élus communistes et républicains

**Déclaration identique de Martine Gayraud secrétaire départementale PCF 30 et des élus communistes et républicains:**

Lors de la conférence environnementale, le Président de la République a annoncé le rejet de sept permis d'exploration d'hydrocarbures visant les gaz de schiste dans le Sud de la France. Delphine Batho, ministre de l'Ecologie a assuré ensuite que les permis d'exploitation déjà accordés seraient annulés. Il faut maintenant passer des annonces aux actes et annuler dans des délais rapides tous les permis sans exception, accordés ou en cours de demande, qu'ils soient d'exploration ou d'exploitation visant les gaz ou

pétrole de schiste. La recherche de gisements, comme leur exploitation, puisque la fragmentation est la seule technologie existante, constituent une atteinte grave à l'environnement (...) comme à la santé publique. L'abrogation de tous les permis serait aussi un signe clair et ferme d'opposition à la fuite en avant de production d'hydrocarbures à tout prix imposée par les multinationales du gaz et du pétrole, en levant le prétexte d'hypothétiques avancées technologiques. C'est d'un autre développement dont l'humanité a besoin, permettant de sortir de la consommation des énergies fossiles carbonées, en s'engageant résolument dans la transition énergétique.

### La section PCF d'Alès

L'exploitation des gaz de schiste par fracturation de la roche mère (...) ou par une hypothétique autre technologie est à proscrire une bonne fois pour toute ! Ces pollutions catastrophiques que connaissent notamment les USA et la Pologne nous alertent suffisamment pour dire fermement non. D'autre part, à l'heure où la raison invite à une réelle transition énergétique (...), il est impensable d'exploiter de nouvelles sources d'énergie fossiles qui réchaufferaient encore plus la planète. Les volte-face et le flou entretenus par le gouvernement doivent cesser et laisser place à une loi proscrivant toute exploitation de gaz et huiles de schiste en France. (...) Il est urgent de créer un pôle public de l'énergie pour extraire cette activité des mains des gros actionnaires pétroliers et banquiers. Il est urgent de transfé-

rer l'argent destiné à la recherche sur les énergies carbonées vers la recherche des énergies renouvelables...»

### Les 9 maires convoqués

Nous, les maires des communes de Barjac, Potelières, Rivières, Rochegude, St Brès, St Denis, St Jean de Maruejols et Avéjan, St Victor de Malcap et Tharoux, au regard du courrier que nous avons reçu nous invitant à vous rencontrer, rappelons notre opposition ferme et définitive à l'exploitation des réservoirs d'hydrocarbures liquides et gazeux. L'objet de cette rencontre étant les recherches sismiques qui ne sont ni plus ni moins que le début de ce processus, nous réaffirmons clairement et fermement ici notre position. Depuis 2 ans, nous nous sommes

exprimés défavorablement contre les permis dit du bassin d'Alès en prenant de nombreux arrêtés et délibérations. Les habitants, quant à eux, ont fait connaître massivement leur opposition en organisant de nombreux rassemblements et réunions publiques. De ce fait il ne nous apparaît pas opportun et nécessaire de poursuivre cette démarche à laquelle nous sommes unanimement opposés. Passer outre ce mécontentement expose l'état à prendre ses responsabilités face aux risques de troubles publics. Nous craignons en effet fortement des débordements causés par la présence de sociétés et véhicules qui pourraient être perçues comme des provocations inutiles. Face à ces inquiétudes, les maires cités, prendront des arrêtés visant à interdire le passage et la mise en action des camions vibreurs